

L'entretien des chemins et bords de champs

Fiche
technique
13

On entend par « chemin », tout espace enherbé servant de passage à des engins motorisés ou non (automobiles, quads, tracteurs, cyclistes, randonneurs) dans une plaine agricole. Ces espaces servent de refuge à de nombreuses espèces animales et végétales. Ils constituent également un maillage du territoire leur conférant un rôle de continuité écologique de première importance.

Objectifs :

- Maintenir des continuités écologiques dans les plaines agricoles.
- Contribuer au maintien de la biodiversité.
- Protéger la faune sauvage et favoriser sa reproduction.



Entretien des bords de champs :

- **Le fauchage est à préférer au broyage** (qui est plus destructeur pour la faune et la flore). La barre de coupe ne sera pas disposée à moins de 15 cm du sol.
- **L'exportation des résidus est conseillée**. Ils appauvrissent le milieu en nutriments et réduisent la compétition pour la lumière. Cette pratique favorise donc des espèces adaptées à un milieu pauvre en nutriments, et non des espèces à croissance rapide, compétitives et nitrophiles comme la majorité des adventices.
- **La fréquence d'entretien doit rester faible**, une fois par an ou une fois tous les 2 ans, selon la densité de végétation et le risque de prolifération de ligneux. Ces travaux seront répartis sur plusieurs période : fin d'hiver, août et à l'automne.
- **Veiller à limiter la vitesse des engins** (ne pas dépasser 15 km/h) et mettre en place un dispositif d'effarouchement comme la barre d'envol à l'avant du tracteur pour effrayer les oiseaux et le gibier.

Pratiques agricoles adjacentes :

- Il faut veiller à **limiter le nombre de passages** d'engins sur la bande herbeuse.
- Les dérives de **fertilisants et d'herbicides** sur les bordures de champs diminuent fortement leur intérêt écologique et la diversité floristique.



CHARTE DE BON ENTRETIEN DES CHEMINS

Ces milieux appartenant à la nature dite « ordinaire », ont un potentiel écologique et une superficie que l'on ne peut négliger dans le cadre de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Chemin à intérêt écologique faible



Chemin garantissant la biodiversité



Afin de permettre à la biodiversité de s'exprimer tout en maintenant l'entretien du chemin pour ses différents usages, des gestes simples peuvent être effectués :

➤ **J'entretiens la bande de roulement avant le 15 avril**, avant les dates de nidification et de reproduction de beaucoup d'espèces.

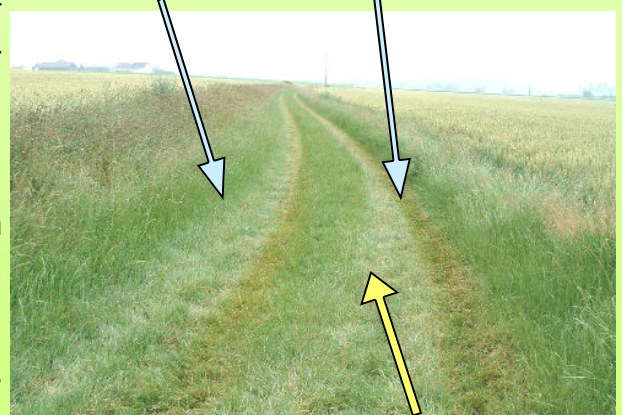
➤ **J'entretiens le chemin en 2 fois** afin de permettre à la faune de se déplacer ou de se maintenir dans la zone non fauchée et à la végétation de se diversifier.

➤ **Je fauche les bordures après le 15 juillet** lorsque la reproduction de la plupart des espèces de vertébrés et d'invertébrés est terminée.

➤ **Si je décide d'entretenir le chemin entre le 15 avril et le 15 juillet**, l'entretien est effectué de manière à laisser au minimum une hauteur de couvert de 10 cm.

Au niveau écologique, le chemin représente beaucoup plus que l'on pourrait croire. Son bon entretien doit être élargi afin de favoriser une faune sauvage riche et variée sans causer de gêne aux activités humaines.

Laisser une banquette herbeuse sur les côtés



Entretien régulier de la bande de roulement

Contact

Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne
La Maison Suisse - 1016 rue de Fontainebleau - 77720 BRÉAU
Tél.: 01.64.14.40.20 - Fax : 01.64.14.40.35
Email : t.morel@fdc77.fr - Site internet : www.fdc77.fr

